

COMMUNE de MIRANDE

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260702-DCM2026_06_22-BF

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 JUILLET 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 5

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
Publication

L'an deux mille vingt-six, le 02 Juillet à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 Juin 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme LUCANTE Sandrine, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina à M. FORGUES Gérard, M. PUGNETTI Christophe à M. DARROUX Jean-François, Mme TROUETTE Corinne à Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, Mme DOUAT Karine à Mme GROSJEAN Véronique et Mme OCHOA Sonia à Mme DUBOSQ Dominique.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mme ADDA Fatma est désignée secrétaire de séance.

2026.06.22 - BUDGET REGIE CULTURELLE – DECISION MODIFICATIVE N°1

Après avoir entendu le rapport de Madame Véronique GROSJEAN indiquant que suite aux points précédemment examinés par le Conseil municipal relatifs au vote des subventions attribuées aux associations et à l'approbation de la programmation de la saison culturelle 2026-2027, il convient de procéder à une décision modificative du budget de la régie culturelle.

Cette décision modificative au Budget Primitif 2026 de la Régie Culturelle a pour objet d'inscrire les crédits nécessaires au versement des subventions aux associations bénéficiaires ainsi qu'au financement des actions prévues dans le cadre de la saison culturelle.

Le montant de cette décision modificative s'élève à 23 050 € et sera inscrit aux articles budgétaires concernés du budget de la régie culturelle, comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
Chap. 60 : Charges à caractère général		Chap. 70 : Autres produits de gestion courante	
60632 – Fournitures de petit équipement	3 000 €	7062 : Redevances & droits des serv. à caractère culturel	12 450 €
6042 : Achats de prestations de services	12 390 €	7573621 : Subvention de fonctionnement du BP au BA non doté de la personnalité morale	10 600 €
6234 – Publicité, publication, relations publiques – Réceptions	810 €		
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante	6 850 €		
6574 : Subventions de fonctionnement aux organismes privés			
TOTAL	23 050 €		23 050 €

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_06_22
Objet :	Décision Modificative N°1 au Budget Régie
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20260702-DCM2026_06_22-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20260702-DCM2026_06_22-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	115.7 Ko
Nom original : 20260622 DM1 Budget Régie Culturelle.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20260702-DCM2026_06_22-BF-1-1_1.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	60.8 Ko
Nom original :		
REGIE_CULTURELLE_2026_20260715092159_DM_1-scellé.xml		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20260702-DCM2026_06_22-BF-1-1_2.xml		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 juillet 2026 à 09h34min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 juillet 2026 à 09h35min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 juillet 2026 à 09h35min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 juillet 2026 à 09h35min55s	Reçu par le MI le 2026-07-15

